

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES. Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS. Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

INSERTEMENTS

LES INSERTEMENTS sont reçus au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c. la ligne Réclames... 50 c.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules and prices for the Chemin de fer d'Orléans. It includes columns for destinations (Cahors, Libos, Montauban, Paris), departure times, and prices for different classes of service.

Cahors, le 7 Novembre 1870.

Le ministre de l'intérieur et de la guerre a adressé à tous les préfets et procureurs généraux la dépêche suivante : Redoublez de vigilance. Partout où vous rencontrerez Bazaine ou un officier de son état-major, faites-le arrêter et diriger immédiatement sur Tours sous bonne escorte.

442,000 oui et 49,000 non, tel est, d'après une dépêche que nos lecteurs connaissent, le résultat, moins trois arrondissements, du vote qui a eu lieu à Paris sur la question du maintien ou du retrait des pouvoirs remis, le 4 septembre par la confiance populaire, aux membres du gouvernement de la défense nationale.

Ce vote considérable crée aux membres du gouvernement provisoire le devoir strict de prévenir, jusqu'à la fin de la guerre, le renouvellement de toutes manifestations intempestives. Ce devoir ils l'ont compris et ils n'y failliront pas.

Par contre, en présence du vote éclatant de confiance qu'il venait d'obtenir, le gouvernement du 4 septembre se devait à lui-même et devait à ses amis de rassurer ses adversaires et d'édifier tout le monde sur la netteté de sa conduite et sur la franchise de ses intentions.

« La République seule peut nous sauver; si nous la perdions nous serions perdus avec elle ! » Ce langage est catégorique. Espérons qu'il désarmera ceux qui déjà prétaient au gouvernement de la défense nationale nous ne savons quelles arrière-pensées dynastiques et qu'il dissipera toutes les équivoques et tous les malentendus.

Une autre déclaration non moins péremptoire a été faite par M. Jules Favre. « Le Gouvernement a dit l'éminent orateur, — a juré de ne pas céder un pouce de territoire. Il sera fidèle à cet engagement. » Ces paroles ont été accueillies par des applaudissements enthousiastes auxquelles

toute la France s'associera. La dépêche qui nous apporte ces importants renseignements, dit que plusieurs journaux de Paris font pressentir la conclusion d'un armistice. Aujourd'hui que, par suite du vote du 3 novembre, tout est rentré dans l'ordre et que tout danger de conflit anarchique au sein de la capitale peut être considéré comme écarté, nous ne sommes pas éloignés de partager cette confiance.

Un autre argument milite pour l'armistice et nous explique le revirement inattendu qui semble s'être accompli dans l'esprit des hommes d'Etat prussiens. Il n'est pas douteux que la démarche et la grande autorité de M. Thiers ne soient pour beaucoup dans ce revirement, mais nous pensons que, si M. de Bismark s'est quelque peu relâché de sa rigueur, la situation des armées prussiennes et l'attitude de plus en plus énergique des départements envahis ne sont pas étrangères à ce phénomène.

On mande de Versailles, 2 novembre : M. Thiers a eu hier une entrevue de trois heures avec M. de Bismark. Ce matin une délibération militaire a eu lieu chez le roi; M. de Bismark y assistait. A deux heures, seconde conférence, à laquelle MM. Thiers et Bismark ont pris part.

Hier, les Prussiens ont évacué Châteauneuf. Une dépêche d'Aix, à la date du 3 novembre, donne les nouvelles suivantes de Marseille : « La blessure de M. Gent n'inspire aucune inquiétude. »

« Les postes de la ville ont été occupés par un nombre égal de gardes civiques et de gardes nationaux. » M. Cluzeret a été nommé général provisoire de la garde nationale par le préfet. « La commune révolutionnaire est discréditée. » L'élection d'un général aura lieu dimanche.

« La mobilisation de ces hommes devra être achevée d'ici au 19 novembre. » Une disposition du décret porte que la République pourvoira aux besoins des familles reconnues nécessiteuses et qu'elle adopte les enfants des citoyens morts pour sa défense.

P. S. — Les dépêches officielles prussiennes avouent que l'affaire de Bourget a coûté à l'ennemi 34 officiers et 449 soldats

mis hors de combat. On prévoit que le chiffre total des oui sera d'environ 550,000 et celui des non 60,000. Le triomphe du Gouvernement du 4 septembre sera donc d'autant plus complet que sur ces 60,000 non, il s'en trouve bon nombre qui lui faisaient opposition moins par hostilité de principe que par crainte de voir le Gouvernement trop coulant sur la question d'armistice.

« Depuis trois jours la situation s'est singulièrement modifiée. Tout autorise à penser que l'armistice sera signé; encore une fois, à Paris, la parti de l'ordre et des honnêtes gens vient de triompher des factieux. » A Paris encore, les événements de ces derniers jours, la capitulation de Metz, par exemple, sont appréciés avec modération et sang-froid; l'acte du maréchal Bazaine n'a provoqué ni colères, ni accusations véhémentes; les documents officiels constatent qu'il était prévu et qu'il a été précédé des plus héroïques efforts.

« Cet appel ne sera seulement pas entendu à Marseille, mais dans la France entière. »

Tours, 5 novembre, 7 heures 15 minutes, soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Un décret du 4 novembre mobilise tous les hommes de 21 à 40 ans, mariés ou veufs avec enfants; exemptions à titre de soutiens de famille sont supprimés.

La République adopte les enfants des citoyens morts pour la défense de la Patrie; elle, secourra les familles nécessiteuses.

Les nouveaux bataillons seront organisés par vos soins; ils passeront ensuite sous l'autorité du Ministre de la Guerre.

Le 19 novembre l'organisation devra être terminée.

Je vous envoie le décret par la poste.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, F. FLAUJAC.

Tours, 5 novembre, 5 heures 15 minutes, soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Aucun événement militaire important signalé.

Ennemi reparu à Fontainebleau et Montceau.

Engagement hier près Fay-aux-Loges entre tirailleurs et détachement bavarois, 4 tués et 7 blessés prussiens.

On parle, mais sans détails, de nouveaux combats vers Auxonne.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, DE FLAUJAC.

Tours, 6 novembre, 1 heure 43 minutes, soir.

On signale passages importants de troupes ennemies dans Haute-Saône et Est de la Côte-d'Or, 4,000 prussiens à Nuits avec artillerie.

La première batterie doit être prête avant un

mois. Un décret de M. Gambetta porte que tout corps de francs-tireurs qui aura manqué d'énergie devant l'ennemi sera immédiatement désarmé et dissout.

Le Journal officiel constate que la souscription à l'emprunt en France a atteint 94 millions.

Londres, 4 novembre. — Les journaux anglais espèrent que l'armistice amènera la paix.

Tours, 5 novembre.

Le bruit circule, et nous le répétons sous toutes réserves, que Gambetta est parti cette nuit pour l'armée de la Loire.

On lit dans le Constitutionnel du 5 : « Depuis trois jours la situation s'est singulièrement modifiée. »

Tout autorise à penser que l'armistice sera signé; encore une fois, à Paris, la parti de l'ordre et des honnêtes gens vient de triompher des factieux.

A Paris encore, les événements de ces derniers jours, la capitulation de Metz, par exemple, sont appréciés avec modération et sang-froid; l'acte du maréchal Bazaine n'a provoqué ni colères, ni accusations véhémentes; les documents officiels constatent qu'il était prévu et qu'il a été précédé des plus héroïques efforts.

« Cet appel ne sera seulement pas entendu à Marseille, mais dans la France entière. »

Tours, 5 novembre, 7 heures 15 minutes, soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Un décret du 4 novembre mobilise tous les hommes de 21 à 40 ans, mariés ou veufs avec enfants; exemptions à titre de soutiens de famille sont supprimés.

La République adopte les enfants des citoyens morts pour la défense de la Patrie; elle, secourra les familles nécessiteuses.

Les nouveaux bataillons seront organisés par vos soins; ils passeront ensuite sous l'autorité du Ministre de la Guerre.

Le 19 novembre l'organisation devra être terminée.

Je vous envoie le décret par la poste.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, F. FLAUJAC.

Tours, 5 novembre, 5 heures 15 minutes, soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Aucun événement militaire important signalé.

Ennemi reparu à Fontainebleau et Montceau.

Engagement hier près Fay-aux-Loges entre tirailleurs et détachement bavarois, 4 tués et 7 blessés prussiens.

On parle, mais sans détails, de nouveaux combats vers Auxonne.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, DE FLAUJAC.

Tours, 6 novembre, 1 heure 43 minutes, soir.

On signale passages importants de troupes ennemies dans Haute-Saône et Est de la Côte-d'Or, 4,000 prussiens à Nuits avec artillerie.

La première batterie doit être prête avant un

Corps Garibaldi, hier toute la journée a barré la route de St-Jean-de-Lozne à Auxonne près Brazey à un corps ennemi muni de forte artillerie.

Ennemi n'a fait aucun progrès dans Loiret ni dans Seine-et-Marne.

Rien de nouveau à signaler du côté des Ardelys.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, F. DE FLAUJAC.

Incidents du siège.

Paris, 28 octobre.

Les Prussiens paraissent renoncer à prendre Paris par la famine. On nous assure, en effet, qu'ils seraient décidés à attaquer prochainement quelques-uns de nos forts. On s'explique facilement ce changement dans leur projet, par les excellentes nouvelles de la province, publiées hier par le Journal officiel. Ils comprennent qu'ils n'ont plus de temps à perdre et qu'ils doivent tenter un effort désespéré.

Mais ils savent bien que Paris est prêt à répondre. Tout indique même que nous entrons dans une nouvelle phase.

Il y a eu, hier matin, mercredi, grand conseil de guerre. Après ce conseil, le général Trochu est monté à cheval, et il a dit à tous les officiers qui l'interrogeaient de se tenir prêts, leur faisant savoir qu'on entrerait dans la phase décisive du plan dont il poursuit l'exécution.

M. le général Trochu a fait demander hier, au ministre du commerce, pour combien de temps encore Paris était approvisionné de viande. Le ministre aurait répondu que, sans compter les approvisionnements particuliers, et, sans compter même la viande de cheval, l'administration pourrait fournir Paris de viande de boucherie jusqu'à une certaine époque, indiquée en chiffres précis dans la réponse.

Le gouverneur de Paris aurait accueilli ce renseignement avec une grande satisfaction. Le laps de temps marqué lui paraissant, aurait-il ajouté, très suffisant et il pourrait, d'ici à cette époque, exécuter le plan qu'il a conçu.

Les industriels qui viennent du passer des traités avec le gouvernement, pour la fonte des canons, doivent, à partir d'aujourd'hui, livrer chacun deux pièces par jour. C'est le comité scientifique qui dirige aux Arts-et-Métiers qui est chargé de vérifier et de prendre livraison de ces canons.

Un nouveau système de mitrailleuse vient d'être essayé à Vincennes. Les résultats obtenus ont été excellents. Ce nouvel engin a une très grande portée que nous ne voulons pas révéler à l'ennemi; qu'il nous suffise de dire qu'en moins d'une demi-heure, ces mitrailleuses, en petit nombre et appuyées de quelques pièces d'artillerie feront prochainement une large et profonde trouée dans les rangs de l'armée qui cerne la capitale.

Capitulation de Metz

L'Indépendant de la Moselle du 29 octobre, publie les pièces suivantes :

Ordre général, n° 12, à l'armée du Rhin. — Vaincus par la famine nous sommes contraints de subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers.

A diverses époques de notre histoire militaire, de braves troupes commandées par Masséna, Kleber, Gouvion St-Cyr, ont éprouvé le même sort, qui n'entache en rien l'honneur militaire, quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine.

Tout ce qui était loyalement possible de faire pour éviter cette fin a été tenté et n'a pu aboutir.

Quant à renouveler un suprême effort pour briser les lignes fortifiées de l'ennemi, malgré votre vaillance et le sacrifice de milliers d'existences, qui peuvent encore être utiles à la Patrie, il eût été infructueux, par suite de l'armement et des forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes : un désastre en eût été la conséquence.

Soyons dignes dans l'adversité, respectons les conventions morales qui ont été stipulées, si nous voulons être respectés comme nous le méritons.

Evitons surtout, pour la réputation de cette armée, les actes d'indiscipline comme la destruction d'armes et de matériel, puisque, d'après les usages militaires, places et armement devront faire retour à la France lorsque la paix sera signée.

En quittant le commandement, je tiens à exprimer aux généraux, officiers et soldats, toute ma reconnaissance pour leur loyal concours, leur brillante valeur dans les combats, leur résignation dans les privations, et c'est le cœur brisé que je me sépare de vous.

Le maréchal de France, commandant en chef, BAZAINE.

La France mentionne le bruit que le général Bourbaki aurait donné sa démission.

— Un décret motivé par la nécessité d'utiliser au profit de la défense du territoire toutes les forces vives de l'armée, forme par des prélèvements opérés dans les légions de gendarmerie de l'intérieur deux régiments de marche de gendarmerie à cheval à l'effectif de 480 hommes montés, et un régiment de gendarmerie à pied de la force de 1,200 hommes.

— On écrit du camp de Corny, devant Metz, à la Gazette de Cologne, le 26 octobre :

« Avant-hier soir, une lettre de Bazaine est arrivée au quartier-général, demandant qu'on accordât le lendemain, une audience au général Changarnier. Le prince Frédéric-Charles acquiesça à cette demande, et ordonna que le général serait reçu à onze heures aux avant-postes, par deux officiers d'ordonnance. Mais ces messieurs n'y renoncèrent pas le général. Le terrain qui s'étend entre nos avant-postes et ceux de l'ennemi, un espace d'environ deux mille pas, fourmillait de Français, sans armes, qui s'approchaient à cent pas de nous pour chercher des pommes de terre, du raisin, du fourrage ; cette scène se renouvela tous les matins.

« Les Français ôtent leurs képis en s'approchant de nos postes, indiquent de la main leurs estomacs, et font signe qu'ils meurent de faim. Nos soldats ferment les yeux sur l'infraction, les Français se mettent au travail et se retirent dès qu'ils ont rempli un sac.... Comme le général ne paraissait pas, nos officiers d'ordonnance prirent un drapeau blanc et se rendirent,

entourés par des centaines d'ennemis désarmés, jusqu'au premier ouvrage français où la sentinelle les reçut l'arme au pied. Lorsqu'ils parvinrent à faire comprendre qu'ils attendaient le général, la sentinelle indiqua une voiture qui arrivait.

« Changarnier, un vieillard de quatre-vingts ans, mais qui est encore vert, demanda à faire autant de chemin que possible en voiture, vu qu'il ne marchait qu'avec difficulté. Nos officiers envoyèrent chercher leur voiture, et la firent avancer si près que le général dut seulement franchir à pied un petit fossé. Changarnier, qui était depuis le coup d'Etat en exil, s'est mis à la disposition de l'Empereur, après la bataille de Wörth, et se trouve depuis le 8 août à Metz, où il est adjutant de Bazaine, sans avoir un commandement. On lui banda les yeux, et arriva ici il fut reçu par le général Van Stieble et conduit à la tente du prince.

« La conférence dura une heure et demie, ensuite il fut reconduit à la voiture. Le général Changarnier était triste, et les dernières paroles qu'il prononça furent celles-ci : « Nous devons nous rendre, mais avec honneur. Je vous souhaite, Messieurs, ainsi qu'à tout brave soldat, de ne pouvoir jamais passer par une semblable épreuve. » Et un torrent de larmes s'échappa de ses yeux. On le reconduisit, les yeux bandés, au-delà des avant-postes. Là, on lui enleva le bandeau, il vit les chercheurs de pommes de terre et leur fit l'éloge de nos soldats.

« Il ajouta alors qu'il espérait que les négociations poursuivies amèneraient le soir même un résultat. Le rendez-vous convenu avec le prince Charles eut lieu au château Frescaty. Un général de division français et le général Von Stieble s'y trouvèrent.

« Nous posâmes nos conditions sur les bases de la capitulation de Sedan et de Strasbourg. Le général français aurait d'abord montré une grande colère, mais il a fini par rapporter ces mêmes conditions à Metz. »

Chronique locale

Tours, 6 novembre, 12 heures 32 minutes, matin.

Intérieur de Flaujac, Préfet du Lot.

Me conformant à vos désirs et cédant à vos pressantes recommandations, je viens de vous choisir pour successeur M. E. Béral qui va se rendre immédiatement à Cahors.

Je ne veux pas me séparer de vous sans vous remercier de votre loyal concours.

L. GAMBETTA.

PROCLAMATION

LE PRÉFET DU LOT A SES CONCITOYENS

Mes chers concitoyens,

Je résigne les fonctions que le Gouvernement de la Défense nationale avait bien voulu me confier : ma santé, sérieusement affectée par des travaux qui dépassaient mes forces me commande le repos. Je remets ce fardeau entre des mains jeunes et viriles qui pourront le porter plus longtemps et le soutenir plus énergiquement que je n'ai pu le faire.

Le successeur qui m'est donné, M. E. Béral, porte un nom bien connu de vous tous ; chacun se rappelle son père si honnête, si dévoué ; chacun sait aussi que M. E. Béral est un homme mûri par les plus profondes études, qui n'est jeune que d'âge, vieux déjà de science et d'expérience. Ce choix est un nouveau témoignage de la sollicitude de M. le Ministre de l'Intérieur pour notre département.

Je vous remercie du plus profond de mon cœur d'avoir par votre calme rendu ma tâche aussi facile qu'elle pouvait l'être dans ces temps malheureux ; vous avez bien voulu quelquefois accepter mes humbles conseils, permettez-moi, en me séparant de vous, de les résumer en quelques mots.

Que ceux, s'il en est, qui n'ont pas encore étouffé en eux-mêmes le regret d'un autre gouvernement les contiennent et les dominent, en face de l'ennemi implacable que nous avons à combattre il y va du salut de la France.

Le Pays sera dans peu de temps sans doute appelé à décider lui-même de ses destinées ; quel homme serait assez insensé pour ne pas vouloir attendre l'expression de la volonté nationale et assez criminel pour ne pas se soumettre à cette volonté souveraine, quand elle aura été proclamée avec éclat par une Assemblée constituante ?

Que ceux qui aspirent au contraire à fonder le Gouvernement républicain, le meilleur de tous, selon moi, sachent bien qu'à côté d'une liberté aussi grande que possible, objet des vœux de tous, se place l'entraînement qui est le danger : Un Gouvernement qui réalise l'émancipation la plus complète, doit compter pour assurer son existence sur le zèle dans l'accomplissement du devoir, la maturité dans l'examen, la modération prudente, tempérant même l'ambition d'être utile, et cette qualité si précieuse du citoyen vraiment digne de ce nom, le dévouement, qui honore les hommes en fortifiant les Institutions. Qu'on n'entende jamais parmi nous de cris de haine ou de vengeance, inspirons nous toujours d'un vrai sentiment de fraternité, soyons toujours pénétrés de cette conviction que pardonner l'offense c'est souvent le meilleur moyen d'imposer le respect et le repentir à celui qui l'a faite, et que, si la générosité prépare quelque honteuse perfidie, elle commande plus fréquemment encore les dévouements sincères.

Pour moi, j'ai le sentiment que j'ai pu me montrer insuffisant ; je n'ai sans doute pas fait tout ce qu'il était possible de faire, mais j'emporte la satisfaction de n'avoir commis ni une injustice ni un abus de pouvoir.

J'ai la ferme conviction que personne ne pourra dire de moi : cet homme m'a fait intentionnellement du mal ; quelques-uns diront peut-être que j'ai sincèrement travaillé à faire aimer la République et à la rendre acceptable même à ses ennemis ! cette appréciation, mes chers Concitoyens, me rendrait bien fier et bien heureux.

Le Préfet du Lot, F. DE FLAUJAC.

Ce n'est pas sans de vifs regrets que les populations du Lot apprendront la retraite de M. F. de Flaujac.

Porté aux fonctions publiques par l'acclamation populaire, notre honorable Préfet se retire grand dans l'estime de ses concitoyens, par une administration ferme et paternelle qui a su unir tous les partis dans une même pensée, celle de la défense du pays, et maintenir, sans peine, l'ordre si nécessaire dans la malheureuse crise que nous traversons.

La voie est noblement tracée pour son successeur. Notre nouveau préfet, M. Béral, la poursuivra avec tout son patriotisme et tout son talent.

Louis LAYOU.

Figeac, 3 novembre 1870.

Aux Gardes nationaux mobilisés du canton de Cajarc.

Chers Compatriotes, chers Amis,

Le jour où le Gouvernement de la défense nationale a fait appel à mon dévouement

pour administrer l'arrondissement de Figeac, malgré la nécessité absolue, vous le savez tous, de rester chez moi, malgré les craintes de mon insuffisance pour accomplir une mission si délicate toujours, mais si difficile dans ces temps de désolation et de périls, ne songeant qu'à peu de bien que je pouvais faire, ne considérant que les petits services que je pouvais rendre, j'ai, comme un chef sacrifié au moment du combat, accouru à mon poste. Ce poste, je ne l'ai accepté que par devoir et non pour m'en faire un titre d'honneur.

Aujourd'hui, comme simple soldat, je rentre dans vos rangs.

L'heure du dernier sacrifice a sonné. L'heure est venue, pour toute la jeunesse Française d'être debout et de combattre le dernier combat dont l'issue victorieuse nous fera reconquérir le *vieil honneur national*, et sauvera nos familles en deuil. La France vous y appelle tous : je veux être avec vous. J'ai supplié M. le Ministre de l'Intérieur de m'accorder un congé, afin de ne pas nous séparer. J'ai toujours au milieu de vous, dans nos chères montagnes, vécu de votre vie, et je veux, mes braves amis, partager avec vous les fatigues, les dangers et les honneurs de la guerre.

A vos côtés je combattrai, et je mourrai s'il le faut, je vous le jure. Levons-nous tous et marchons unis ! Notre mâle énergie nous préservera de la ruine et des désastres accumulés sur nos têtes par les infamies de l'ex-empereur. C'est lui qui a voulu cette guerre funeste que nous ne voulions pas. Il a fait tuer nos frères. Il nous a trahis. Il a fait ravager, incendier, souiller par un barbare étranger le sol de notre Patrie.

Ces terribles fléaux de l'invasion menacent nos foyers. Défendons-les, et vengeons-nous. Vengeons nos frères morts ! Délivrons la France ! Votre compatriote, votre ami toujours dévoué.

Le Sous-Préfet de Figeac,

P. DUPHÉNIEX.

L'heure est venue des résolutions viriles. M. le sous-préfet de Figeac, par sa courageuse initiative, s'est fait le drapeau de ces phalanges de citoyens qui se lèvent pour la délivrance du pays.

De tels exemples s'imposent à l'admiration de tous.

L. L.

Par décision de Monseigneur M. Descamps, curé de Meyraguet, a été nommé curé de Meyronne. M. Larrigaldie, vicaire à Salviac, a été nommé curé de Meyraguet. M. Cambonie, d'Ornhac, a été nommé curé de Plyrilles.

Le troisième bataillon des mobiles du Lot est parti samedi soir pour Nevers. Il a été l'objet d'une ovation des plus enthousiastes de la part de la population cadurcienne.

A cinq heures, les compagnies se sont formées sur la place Fénélon, envahie par une foule énorme, au milieu de laquelle la musique de la ville faisait entendre des airs patriotiques. M. le commandant du bataillon, MM. les officiers de la garde nationale, les officiers de la gendarmerie sont passés devant le front des troupes et les cris de : *Vive la Patrie ! Vive la République ! Mort aux Prussiens !* ont retenti de toutes parts, remuant les fibres les plus profondes de tout cœur français.

Au commandement de son chef, le bataillon s'est mis en marche pour la Gare, musique en tête. Jamais plus noble enthousiasme

n'avait transformé notre cité. Le bataillon de mobiles s'avancant chantant la *Marseillaise*, son brave aumônier en tête, entre une immense haie humaine qui saluait de ses acclamations ces courageux enfants du Lot, ces intrépides gardes mobiles, actuellement l'espoir de la France, après le coupable étouffement de l'armée régulière.

Ah ! que l'ennemi ne s'y trompe pas, et que ses succès où la trahison se mêle, ne l'enivrent pas trop. En face de ses armées décimées, affamées, harrassées par la guerre et la maladie, c'est la jeune France qui se lève, vigoureuse, fière de la mission sainte de sauver la patrie, terrible de son désir de vengeance.

L'heure est solennelle : Unissons nos efforts et ayons confiance.

L. L.

Avis important,

Les maîtres tailleurs, les ouvriers et les ouvrières qui voudraient concourir à la confection des tuniques et des pantalons pour la garde mobilisée, sont priés de se faire inscrire à la mairie de leurs communes.

Les étoffes leur seront livrées, coupées ou non coupées, suivant leurs demandes, ainsi que les garnitures.

Les maires sont priés de transmettre immédiatement ces offres à l'administration.

Francs-tireurs du Lot.

Souscription patriotique pour l'organisation immédiate des Francs-Tireurs de la compagnie Canteloube,

Troisième Liste.

MM. Capmas, juge, 10 fr. — Gerbié, pharmacien, 10 fr. — Hébrard, receveur de l'enregistrement 10 fr. — Bertreau, sous-préfet, 10 fr. — Le Procureur de la République 10 fr. — De Castelnaud, substitut, 10 fr. — J.-A. Dauriac, éditeur du Gourdonnais, 5 fr. Grassie, curé de St-Pierre, 10 fr. — Bousuge, vicaire à St-Pierre, 5 fr. — Marsalès, greffier de la justice de paix, 5 fr.

Total..... 85 »
Total des listes précédentes.... 410 »
Total..... 495 »

Pour la chronique locale : A. Layou.

Dernières nouvelles

Tours, 7 novembre, 9 h.

Intérieur, à Préfets et Sous-Préfets.

L'armistice à l'effet d'être assemblée nationale, est repoussé à l'unanimité par le Gouvernement de défense nationale, la Prusse n'ayant pas voulu accepter ravitaillage de Paris, et n'ayant accepté qu'avec des réserves participation d'Alsace et Lorraine au vote.

A l'Officiel, ce matin, formation de trois armées dans Paris, dont une de garde nationale sédentaire.

Ordre parfait à Paris.

Pour copie : Léon GAMBETTA.

Certifié conforme,

DE FLAUJAC.

LE TOUR DU MONDE Nouveau jour nal des Voyages, publié sous la Direction de M. Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres Artistes. Bureaux boulevard St-Germain, 77. Paris.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layou

d'Albespeyres
Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les NATURES ALPHELYSIS ET RAQUIN.

MAL DE DENTS
Guérison instantanée par la SYRÉTHRINE LA-HAUSSOIS. 1,50 le flacon.
Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien ; à St-Céré, chez M. Lafonpharmacien.

M^{me} DELPÉRIER

COUTURIÈRE EN ROBES,
A PARIS
MOMENTANÉMENT
A CAHORS
Rue Feydel,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle se met à leur disposition pour toutes les toilettes qu'elles voudront bien lui confier.
Elle mettra tous ses soins à satisfaire leur bon goût et à mériter leur confiance.

POUR 12 FRANCS

LE MIDI PITTORESQUE, admirable publication, des plus curieuses et des plus intéressantes, vrai monument de nos provinces méridionales, composé sur les lieux mêmes et coûtant seulement 6 fr. 50 centimes donne un

BEAU ET BON CHRONOMÈTRE BREVETÉ ET GARANTI

Cet instrument d'horlogerie, en métal d'aluminium imitant l'or dans la perfection, mais bien supérieur, comme usage et solidité, à cylindre, à boîtier très-épais, à verre double, repassé, réglé à la seconde et tout neuf, est la SEULE MONTRE, qu'il soit avantageux et prudent de porter sur soi à la guerre, à la chasse, en voyage et dans tous les travaux et exercices violents.

Pour recevoir ce CHRONOMÈTRE et le MIDIPITTORESQUE, de suite, franco et à domicile, envoyer 18 fr. 50 en mandat ou en timbres-poste, à l'éditeur, L. G. VEDIE, à Toulouse.

ALTÉRATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève **masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, gripes les feux, rougeurs, boutons, efflorescences**, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, **CANDES et C^e**, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations **FLACON, 5 fr**